BAREME DES HONORAIRES

VENTE :

8% HT pour un prix de vente inférieur ou égal à 100 000 €
7% HT pour un prix de vente compris entre 100 001 € et 250 000 €
6% HT pour un prix de vente compris entre 250 001 € et 500 000 €
5% HT pour un prix de vente supérieur à 500 001 €

Du prix accepté par le « mandant », majorée de la TVA au taux en vigueur applicable à cette rémunération.
Cette rémunération sera à la charge de l'acquéreur exclusivement

LOCATION DE LOCAUX COMMERCIAUX, LOCAUX INDUSTRIELS ET BUREAUX

Bail commercial, bail professionnel, bail dérogatoire

25 % HT du loyer annuel HT, avec un minimum de 1 500 € HT.

Bail précaire

2 mois du loyer annuel HT, avec un montant minimum de 1500 € HT

Ensemble des honoraires à la charge du preneur.

CESSION DE FONDS DE COMMERCE / DROIT AU BAIL :

Forfait de 5 000 € HT pour un prix net vendeur inférieur ou égal à 50 000 €

9% HT pour un prix net vendeur compris entre 50 001 € et 100 000 €
8% HT pour un prix net vendeur compris entre 100 001 € et 200 000 €
7% HT pour un prix net vendeur compris entre 200 001 € et 400 000 €
6% HT pour un prix net vendeur compris entre 400 001 € et 1 000 000 €
5% HT pour un prix net vendeur supérieur à 1 000 000 €

Cette rémunération sera à la charge de l'acquéreur.

AVIS DE VALEUR

Forfait pour une estimation sans mise en vente ou location	250 € HT+ 20% de TVA
Forfait pour une estimation avec mise en vente ou location	Offert